

Commission consultative

## CONTRIBUTION AU DEBAT PUBLIC L.G.V. BORDEAUX-ESPAGNE



Après délibération, le Conseil Municipal détermine sa position, à savoir :

qu'il est favorable au rail par principe pour des raisons énérgétiques (consommation), écologiques (pollution) et sécuritaire.

qu'il est favorable au développement ferroviaire mais il pense qu'il faut un vrai projet ferroviaire garantissant le développement du fret et des transports de proximité

> Que la grande vitesse n'est plus le paramètre de décision fondamental

Oue le projet ne doit pas créer de nouveaux couloirs

Au vu des éléments du dossier, il s'oppose au scénario 2 (ligne nouvelle par l'ouest des Landes) et au scénario 3 (ligne nouvelle par l'est des Landes). En effet, ces scénarios dénatureraient de façon définitive et sensible le paysage de notre « Pays des Graves et des Landes de Cernès » et nuiraient gravement à l'environnement des populations.

Enfin, que la priorité doit être donnée à l'amélioration immédiate et progressive de la ligne existante en fonction de l'évolution des trafics (scénario 1 de RFF - mise à quatre voies de la ligne

existante en Bordeaux et Irun)

Hôtel de ville

1 place Saint Antoine 33650 Saint Selve

> Tél. 05 57 97 96 00 Fax 05 57 97 96 09

www.mairie-saintselve.fr

adm@mairie-saintselve.fr